



Reparation par le locataire - facture exorbitante

Par **gaellelg**, le **14/05/2018** à **16:18**

Bonjour,rnrnJe me permets de vous exposer ma situation qui me tracasse grandement aujourd'hui.rnrnJe fais louer mon appartement par une agence qui assure donc ma gestion locative de celui-ci.rnJ'apprends aujourd'hui que jeudi dernier (jour férié), mon locataire a subi une fuite d'eau, sous la baignoire, entraînant un degats des eaux pour les voisins du dessous.rnNe pouvant contacter l'agence qui était fermée, le locataire a fait appel à un plombier pour la reparation.rnCette reparation (changement d'un tuyau en cuivre et forfait jointures et raccordement), a été facturée 1290€... car apparemment le plombier double ses tarifs un jour férié.rnJ'aimerais savoir si je dois subir ce coût sans n'avoir de mots a dire ? rnCar dans ce cas là, tout est possible les jours fériés et dimanche...rnrnJe vous remercie par avance de votre réponse, ou bien de m'aiguiller sur la manière dont je pourrais avoir une réponse rnCordialement

Par **Lag0**, le **14/05/2018** à **19:33**

Bonjour,rnDans la mesure où c'est le locataire qui a commandité les travaux, c'est à lui d'en assumer la facture. Vous n'avez aucune obligation de le rembourser.rnLe locataire devait juste faire cesser le dégât des eaux (donc couper l'eau d'une façon ou d'une autre) et attendre de pouvoir vous joindre (ou l'agence), mais sans commanditer la réparation de son propre chef...